

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT



Nom du produit : **Bioesque Solution Botanical Disinfectante**

Usage du produit : Désinfectant pour surfaces

Fournisseur: Natureal, LLC

Adresse: 150 East Palmetto Park Road, Suite 150, Boca Raton, FL 33432

Téléphone: 1-800-921-4634

Numéro d'urgence: (866) 898-0697

Courriel : [info@bioesquesolutions.com](mailto:info@bioesquesolutions.com)

Site Web: [www.bioesquesolutions.com](http://www.bioesquesolutions.com)

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

**SIMDUT** : Exempté

**US TSCA**: Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire des substances chimiques.

## SECTION 3 : COMPOSITION /INFORMATION DES INGRÉDIENTS

| <u>Ingrédients</u> | <u>CAS#</u> | <u>% p/p</u> | <u>TLV</u> | <u>CL<sub>50</sub></u> | <u>DL<sub>50</sub></u> |
|--------------------|-------------|--------------|------------|------------------------|------------------------|
| Thymol             | 89-83-8     | 0.23%        | NA         | NA                     | 980 mg/Kg (oral, rat)  |

## SECTION 4 : PREMIERS SOINS

**Yeux** : Enlever les verres de contact. Rincer à grande eau pendant plusieurs minutes en gardant les yeux ouverts.

**Peau** : Rincer à l'eau. Retirer les vêtements abîmés et les laver avant de remettre.

**Inhalation** : N/A

**Ingestion** : Consulter un médecin si de grandes quantités sont ingérées.

## SECTION 5 : DANGER D'INCENDIE

**Inflammabilité** : N'entretient pas la combustion

**Point d'éclair (ASTM D-93, °C)** : >100

**Produits de combustion dangereux** : Oxydes de carbone, oxydes de soufre.

**Produits extincteurs** : Tous

**Techniques spéciales de lutte contre l'incendie** : Les pompiers devraient porter un appareil autonome de respiration à pression positive et des vêtements de protection complète pour les incendies dans les zones où des produits chimiques sont utilisés ou entreposés.

## SECTION 6 : PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Procédure en cas de fuites et de déversement :** Arrêter la fuite. Disposer du produit en respectant les règlements provinciaux, fédéraux et municipaux. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau.

## SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Manutention :** Suivre les normes pour la manutention sécuritaire des matériaux.

**Conditions pour l'entreposage :** Conserver dans les contenants d'origine hermétiquement fermés, dans une pièce de moins de 30 ° C.

## SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Pour usage avec pulvérisateurs mécaniques, manuels ou électriques/à piles, respecter les normes de manipulation sécuritaire du matériel. Pour les applications de brumisateurs à très faible volume, porter des lunettes de sécurité avec protecteurs latéraux, ou des lunettes étanches pour protéger les yeux. Un masque facial (N95) est aussi recommandé pour les applications avec brumisateurs à très faible volume.

## SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES / CHIMIQUES

Point d'ébullition (° C) : >100  
Pression de vapeur (mm Hg) : n.d.  
Densité de vapeur (Air = 1) : n.d.  
Solubilité dans l'eau : Complète  
État Physique : Liquide  
Apparence: Liquide incolore  
Odeur : parfum épicé

Densité spécifique (H<sub>2</sub>O = 1) : 0.999 à 23 °C  
% Volatile (% p/p) : environ <1%  
Vitesse d'évaporation (Eau + 1) : moins de 1  
pH (tel quel) : 4.0 – 6.0  
Viscosité : identique à de l'eau  
Seuil de l'odeur (ppm) : n.d.

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Conditions d'instabilité chimique :** Ce produit est stable dans des conditions normales. Il ne se polymérise pas.

**Conditions à éviter :** Chaleur excessive.

**Matériaux incompatibles :** Agents oxydants forts, bases fortes, acides forts.

**Produits de décomposition dangereux :** La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et de soufre et d'autres substances organiques.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'entrée :** Yeux, peau, ingestion, inhalation.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

**Orale:** LD50:>5000 mg/Kg (EPA Category IV).

**Dermale:** LD50:>5000 mg/Kg (EPA Category IV).

**Inhalation:** LC50:>2.01 mg/L (EPA Category IV).

**Irritation oculaire:** Minimale, tous les effets disparaissent en 24 heures (EPA Category IV).

**Irritation dermale:** Faible, aucun érythème ou oedème à 72 heures (EPA Category IV).

**Sensibilisation de la peau:** Non (EPA Category IV).

Classé Catégorie IV par l'Environmental Protection Agency des États-Unis (EPA) selon l'Examen du profil de toxicité pour toutes les voies d'exposition: aucun mot d'avertissement, aucune mise en garde ou déclaration de premiers soins n'est requis sur l'étiquette du produit.

**EFFET D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE :**

**Irritation :** Un contact prolongé et fréquent peut produire le dessèchement de la peau, de la rougeur, une dermatite.

**Cancérogénicité / Mutagénicité :** Non, non prévisible.

**SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Biodégradabilité :** Facilement biodégradable (OCDE 301E)

**Toxicité Aquatique:** Non toxique pour la vie aquatique (IC50 > 100 mg/L, report EPS 1 / RM / 24)

**Méthode:** Microtox® Acute Toxicity Test

**Organisme:** *Vibrio fischeri*

**Résultat:**

|                |              |
|----------------|--------------|
| CI 50-5 min    | 560mg/l      |
| IC 95 %-5 min  | 500-600 mg/L |
| CI 50-15 min   | 660 mg/L     |
| IC 95 %-15 min | 540-780 mg/L |

**SECTION 13 : INFORMATION POUR L'ÉLIMINATION**

**Élimination des déchets :** Éliminer selon les lois existantes au niveau fédéral, de l'état / provincial et municipal. Ce produit est biodégradable.

**SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT**

**D.O.T. :** Non réglementé comme marchandise dangereuse.

Non réglementé pour **IATA**.

**SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

US EPA : 87742-1-92595

Santé Canada : DIN 02486857

Proposition 65 Californie: Les matières chimiques dans ce produit ne sont pas sujet à la déclaration requise.

Enregistrement NSF No. 157263

**SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation / révision de la Fiche Signalétique : 2020-03-31

Préparé par : Laboratoire M2 Inc.

Téléphone : 1-866-898-0697



Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la santé et de la Sécurité du Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail à Hamilton (1-800-263-8276).